



Bourse Uemoa

La BRVM ouvre sa séance du Jour
La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... (Page 07)

Banques

Bruxelles autorise le rachat de Credit Suisse par UBS

La Commission européenne estime que l'absorption du numéro deux bancaire suisse par le numéro un ne posait aucun problème ... (Page 08)

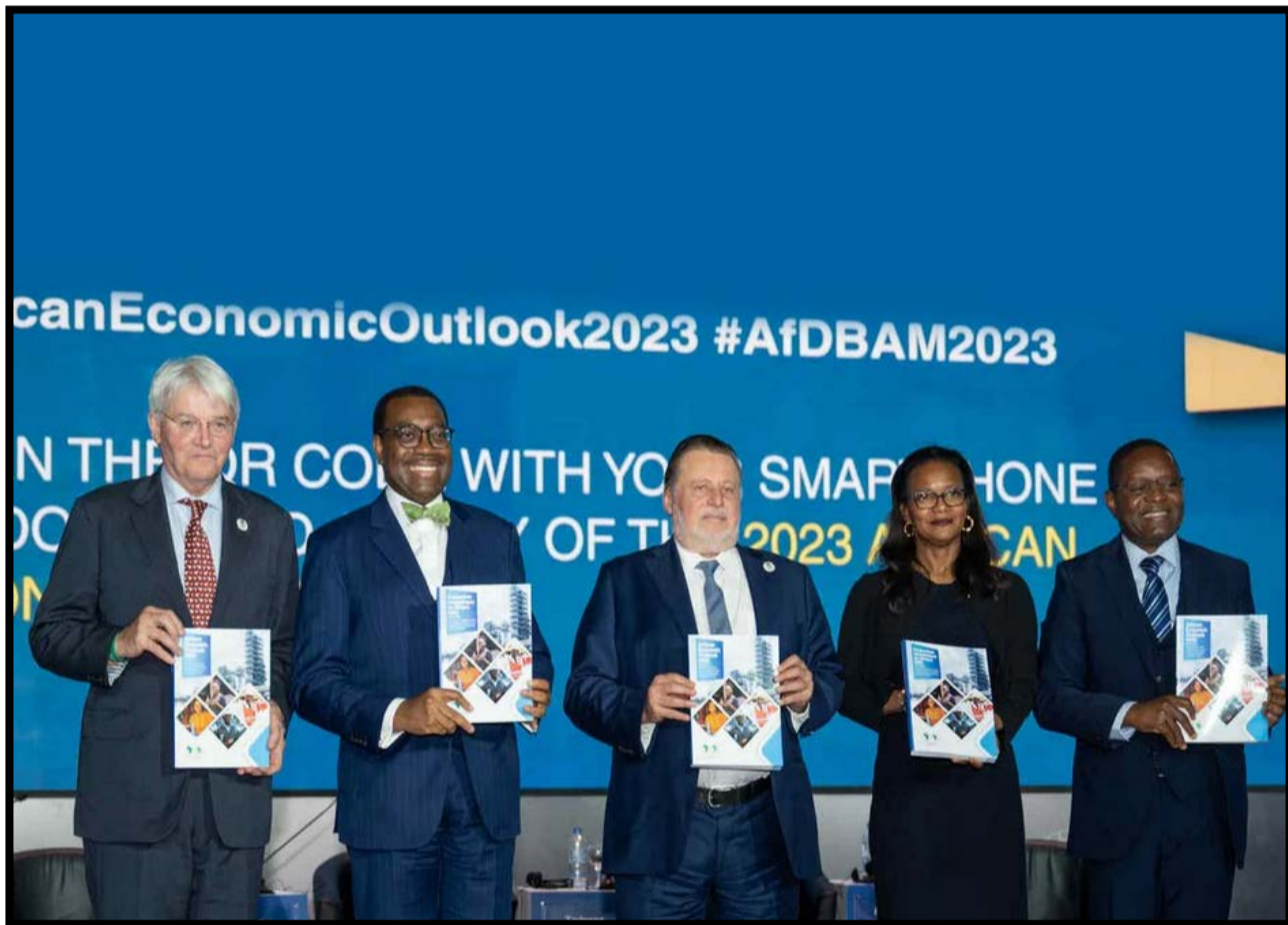
Pollution en Colombie

Trois banques liées au Suisse Glencore vivement critiquées
En Colombie, le groupe zougais est accusé de graves ... (Page 08)



Rapport 2023 de la BAD

Accélérer les progrès et les financements



Togo / Lutte contre la corruption et infractions assimilées

La HAPLUCIA sensibilise des élus et cadres municipaux

(Page 03)

Transport & Logistique

Le groupe suisse Fracht annonce son arrivée à Lomé
Lionel Tristan, Président du groupe suisse Fracht pour l'Afrique de l'Ouest et l'Océan ... (Page 02)

Togo / Programme Compact

Le Premier ministre échange avec la Vice-présidente de la MCC
La Vice-présidente adjointe principale et cheffe de la région Afrique à la Millennium Challenge Corporation (MCC) du gouvernement ... (Pages 04)

Investissement

Africa50 et la BOAD vont cofinancer des infrastructures vertes
Le Directeur Général d'Africa50, Alain Ebobissé, et le Président de la Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD), Serge Ekué, ont le ... (Page 06)

Frontières Ghana - Togo

Réunion à Lomé de la coordination des fréquences
L'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) du ... (Page 11)

Cours des devises offert par

Devise	Euro	Dollar us	Yen japonais	Livre sterling	Franc suisse	Dollar canadien	Yuan chinois	Dirham Emirats Arabes Unis
Achat	655,957	608,250	4,355	752,000	672,250	446,500	85,750	165,000
Vente	655,957	615,250	4,415	759,000	678,250	453,500	87,500	168,000

Fret maritime

Le groupe suisse Fracht annonce son arrivée à Lomé

Lionel Tristan, Président du groupe suisse Fracht pour l'Afrique de l'Ouest et l'océan Indien, s'est récemment rendu au cabinet du Ministre de l'Économie Maritime, de la pêche et de la protection côtière (MEMPPC), Kokou Edem Tengue. L'objectif de cette rencontre était d'annoncer l'ouverture d'un bureau du groupe Fracht à Lomé. Basé à Bâle en Suisse, il dispose de plus de 145 bureaux répartis dans 50 pays et emploie plus de 2000 personnes à travers le monde.

• Junior AREDOLA

Le groupe Fracht spécialisé dans le fret maritime, a choisi Lomé pour son dynamisme et l'importance de sa plateforme portuaire sur la côte ouest-africaine. M. Tristan a souligné que l'ouverture de ce bureau témoigne de la confiance accordée au port de Lomé et à son potentiel de développement. Au cours de l'entretien, M. Tristan et le ministre Kokou Edem Tengue ont également échangé sur les derniers développements dans l'industrie maritime, notamment l'acquisition de Bollore Africa Logistics par MSC. Ils ont abordé les enjeux liés à la croissance économique en Afrique de l'Ouest et ses implications pour le secteur du



transport et de la logistique. Fracht fournit des solutions logistiques innovantes et sur mesure qui apportent à ses clients une valeur ajoutée quantifiable. Le groupe parvient grâce à son personnel dévoué, sa longue expérience et les dernières technologies de l'information. De plus, ses relations avec les clients, les sous-traitants et les employés

sont guidées par une attitude de partenariat. C'est sa philosophie depuis le début de Fracht AG en Suisse en 1955. Pour Fracht group, un nombre croissant d'entreprises admettent qu'une logistique efficace offre un avantage concurrentiel décisif. L'exigence de stratégies logistiques efficaces est dictée par la mondialisation, la fragmentation des marchés et le besoin de systèmes informatiques qui soutiennent efficacement les processus logistiques. La mise en œuvre réussie de systèmes logistiques générant une véritable valeur ajoutée nécessite souvent l'intervention directe d'experts professionnels en logistique. Dans les années qui ont suivi sa création en 1955, Fracht Ltd. a démontré sa compétence dans de nombreux grands projets internationaux, bien avant que le terme « logistique » n'ait acquis la large popularité dont il jouit aujourd'hui. Comme pour les grands projets, il est crucial de considérer les solutions logistiques dans leur contexte.



Image du jour



Dans la dynamique de digitalisation des écoles du Togo, les Lycées de Togoville et de Badougbe ont reçu leur lot de matériels informatiques & bureautiques.

AUX DÉCIDEURS...

Population chinoise et opportunités africaines

La Chine ne sera plus la nation la plus peuplée du monde. La population de l'Inde la dépassera cette année avec une population estimée à 1,42 milliard. Il s'agit d'une transition d'époque qui témoigne d'autres changements démographiques sous-jacents à travers le monde, notamment le fait que la population chinoise a atteint un sommet et est maintenant en baisse. Pendant ce temps, la région dont la population augmente le plus rapidement - à partir d'une base actuelle d'environ 1,4 milliard - est l'Afrique.

Owen Nyang'oro de University of Nairobi a étudié l'économie de la Chine et les relations sino-africaines pendant près de deux décennies. Il a spécifiquement analysé l'économie politique du changement démographique en Chine. A mesure que la population chinoise décline et vieillit, il y aura des répercussions directes et indirectes pour de nombreux pays africains. Voici quelques-unes des implications possibles.

Depuis une décennie ou plus, la Chine pousse également, quoique de manière très progressive, vers les services - tels que les services financiers, les soins de santé et le tourisme - pour stimuler sa croissance intérieure. Cela présente également de nouvelles opportunités pour les fournisseurs de biens et de services africains. La population de retraités devrait culminer au milieu du siècle alors que la Chine devrait abriter quelque 400 millions de retraités - un marché cible massif. Le Cambodge, par exemple, a déjà une stratégie officielle pour attirer les touristes âgés. Les pays africains pourraient puiser dans cette démographie, par exemple pour soutenir les industries du tourisme. Les pays d'Afrique de l'Est recherchent des marchés touristiques émergents et cherchent également à élargir leurs offres pour inclure des activités telles que les croisières, ce qui serait idéal pour une population plus âgée. Un grand risque est qu'à mesure que la population chinoise décline et vieillit, le moteur de développement économique de la Chine faiblisse. Comme c'est l'une des plus grandes économies du monde, une stagnation provoquerait des ondulations à travers le monde. Cela ralentirait le potentiel de commerce et d'investissement de la Chine avec l'Afrique.

La Chine pourrait devenir plus prudente dans ses prêts aux pays africains et prudente dans l'allocation de l'aide étrangère. Les grandes entreprises chinoises pourraient également avoir moins de revenus à réinvestir sur d'autres marchés, et moins de raisons de le faire compte tenu de la croissance plus faible. Cela pourrait défier les budgets des gouvernements africains et laisser de nombreuses personnes dans la pauvreté et incapables de trouver des emplois formels dans la force de l'âge. L'Afrique pourrait être confrontée à de nouveaux défis réglementaires à mesure que la population chinoise vieillit. Les produits demandés par une population chinoise plus âgée, avec des intrants provenant d'Afrique, peuvent relever les défis réglementaires existants.

Un scénario probable est que l'économie chinoise progresse à un rythme plus lent que par le passé, mais suffisamment rapide pour éviter une crise intérieure. En surface, cela peut réduire l'échelle des opportunités pour l'Afrique. Mais, étant donné que l'économie chinoise est plusieurs fois plus grande que n'importe quelle économie en Afrique, il y aura toujours suffisamment de volume de croissance à exploiter pour le commerce, l'investissement et des projets spécifiques. Le ralentissement de la croissance en Chine pourrait même obliger les investisseurs chinois à se tourner vers les économies africaines à croissance plus rapide.

L'Afrique est le continent le plus jeune du monde et la Chine, dont la population vieillit rapidement, est le partenaire commercial et le partenaire économique le plus important du continent. Les gouvernements africains doivent surveiller de près ce qui se passera ensuite pour exploiter toutes les opportunités potentielles - et atténuer les risques.

Midas Tigossou

Le Togo en chiffres

Informations générales	Togo	Afrique Subsaharienne	Source
Superficie	56 790 km ²	21,7 km ²	Banque mondiale, 2018
Population	8,3 millions	1 094 millions	ONU, 2020
Part de la population urbaine	42,8 %	41,4 %	ONU, 2020
Croissance démographique	2,4 %	2,6 %	ONU, 2020
Taux de fertilité	4,4 enfants par femme	4,7 enfants par femme	ONU, 2015-2020
Espérance de vie à la naissance	60,5 ans	60,5 ans	ONU, 2015-2020
Part de la population âgée de moins de 15 ans	41 %	42,7 %	ONU, 2020
Part de la population disposant de moins de 1,9 USD par jour en PPA	24,1 %	38,3 %	Banque mondiale, 2018
Taux d'alphabétisation des adultes	66,5 %	65,9 %	Banque mondiale 2019
APD par habitant	50,9 USD	49,9 USD	Banque mondiale 2019
Classement IDH 2019	167 / 189		PNUD, 2020

Rapport 2023 de la BAD

Accélérer les progrès et les financements

La Banque africaine de développement (BAD) a fait preuve de souplesse et de réactivité face aux besoins de l'Afrique en réalisant des investissements transformateurs dans le cadre de ses "High 5", pour un total de 8,2 milliards de dollars en 2022. Dans son dernier rapport annuel publié le 25 mai 2023, le Groupe de la BAD souligne ses contributions cruciales au développement du continent et au bien-être de ses populations en 2022.

• Joël YANCLO

Publiée tous les ans depuis 2011, la Revue annuelle de l'efficacité du développement, évalue le soutien de la Banque au développement durable des pays africains. Elle vérifie en particulier les contributions aux domaines stratégiques prioritaires que sont les «High 5» de la Banque, moteurs de la transformation de l'Afrique : éclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie, nourrir l'Afrique, industrialiser l'Afrique, intégrer l'Afrique et améliorer la qualité de vie des populations en Afrique. Dans le contexte d'un continent toujours aux prises avec l'impact résiduel de la pandémie de Covid-19, l'édition 2023 de la Revue annuelle de l'efficacité du développement, intitulée «Renforcer la résilience de l'Afrique», se penche sur l'impact des multiples chocs que le continent a subis. En 2022, l'audace de la réponse de la Banque face à un environnement opérationnel difficile lui a permis de tirer parti de ses ressources, de son expertise technique et de son rôle de partenaire de choix des pays africains, pour obtenir des résultats tangibles en termes de développement

pour l'ensemble des "High 5". Résultat : 12,3 millions de personnes ont eu accès à des services d'eau et d'assainissement nouveaux ou améliorés, tandis que 4 millions de personnes supplémentaires ont bénéficié des opérations d'investissement de la Banque dans le secteur privé. Pour appuyer le développement économique et la connectivité du continent, la Banque a également facilité la construction ou la réhabilitation de 833 kilomètres de routes.

En 2022, les investissements ont atteint 8,2 milliards de dollars, signe d'un retour aux niveaux d'avant la pandémie

Une croissance économique atone, une crise alimentaire mondiale et des phénomènes météorologiques extrêmes liés aux changements climatiques menacent de freiner les efforts de relance post-Covid-19 du continent, sapant, voire annulant, les gains de développement durablement acquis. L'invasion de l'Ukraine par la Russie a provoqué de nouvelles difficultés sur le continent,



perturbant les chaînes d'approvisionnement en denrées alimentaires et en énergie, avec, pour conséquences, de fortes hausses de prix. Une situation qui a eu pour effet de plonger 15 millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté. Dans un contexte de reprise lente mais régulière à la suite de la pandémie, Armand Nzeyimana, directeur par intérim du Département impact et résultats du développement, a désigné les changements climatiques parmi les menaces qui continuent de peser sur le continent. «Avec neuf des dix pays les plus vulnérables au monde, situés sur le continent, l'Afrique est

la région du monde la moins résiliente aux changements climatiques. L'impact sévère des changements climatiques sur l'Afrique souligne l'urgence nécessaire de donner la priorité aux efforts de lutte contre leurs effets néfastes», a-t-il déclaré. Selon le rapport, les enjeux liés à la fragilité et aux conflits, aux changements climatiques et à la pauvreté continueront de poser de sérieux défis au continent. Les pays africains doivent donc redoubler d'efforts pour renforcer leurs capacités, leurs ressources et leurs institutions, afin de bâtir une plus grande résilience aux chocs futurs. Sont reconnus les efforts que déploie la Banque

pour améliorer la transparence et la responsabilité, dans le cadre de ses objectifs de renforcer l'efficacité et l'efficacité de ses opérations. Publish What You Fund a classé le portefeuille souverain de la Banque en tête des 50 autres organisations bilatérales et multilatérales, dans son indice de transparence de l'aide 2022.

Finaliser en 2023 une nouvelle stratégie décennale

Au-delà des défis et vulnérabilités immédiats, la Banque finalisera en 2023 sa nouvelle stratégie décennale,

qui guidera son orientation stratégique et ses priorités. S'appuyant sur le succès de la reconstitution des ressources du Fonds africain de développement en 2022, la Banque reste déterminée à poursuivre ses efforts pour accroître les financements qui renforceront et soutiendront la réalisation des priorités de développement de l'Afrique et des Objectifs de développement durable (ODD). Alors que l'Afrique s'efforce de reconstruire en mieux après la pandémie de Covid-19 et les chocs économiques, il est nécessaire de renouveler collectivement l'engagement de la Banque à accélérer les progrès vers la réalisation des ODD. Dans l'avant-propos du rapport, le président Adesina déclare : «Nous devons revoir nos ambitions à la hausse si nous voulons que l'Afrique atteigne ses objectifs de développement. La nouvelle Stratégie décennale de la Banque guidera nos efforts pour promouvoir et accélérer une croissance et un développement inclusifs et résilients aux changements climatiques, alors que nous continuons de faire des "High 5" et des Objectifs de développement durable une réalité pour l'Afrique.»



Source : Banque mondiale ; dernières données disponibles **Le Togo en chiffres**

Prévisions du commerce extérieur	2021	2022 (e)	2023 (e)	2024 (e)	2025 (e)
Volume des exportations de biens et services (variation annuelle en %)	10,4	6,3	4,9	7,5	7,8
Volume des importations de biens et services (variation annuelle en %)	6,0	5,5	6,2	6,8	8,6

Indicateurs économiques	Togo	Afrique Subsaharienne	Source
PIB nominal en 2021	8,4 Mds USD	1 870 Mds USD	FMI
PIB par habitant en 2021	991,5 USD	1 742 USD	FMI
Part du secteur de l'agriculture dans le PIB	22 %	19 %	CNUCED, 2020
Part du secteur de l'industrie dans le PIB	23 %	29 %	CNUCED, 2020
Part du secteur des services dans le PIB	55 %	52 %	CNUCED, 2020

Sénégal	5,0	Etats-Unis	2,7
Nigéria	4,0	Malaisie	2,7

Source : Comtrade 2022. En raison de l'arrondi la somme des pourcentages peut être inférieure ou supérieure à 100 %.

Indicateurs économiques	Togo		Afrique Subsaharienne		Source
	2021	2022	2021	2022	
Croissance du PIB réel	+5,1 %	+5,6 %	+4,5 %	+3,8 %	FMI
Croissance du PIB réel par habitant	+2,6 %	+3 %	+2,3 %	+1,5 %	FMI
Taux d'inflation moyen annuel	+4,3 %	+4,6 %	+11 %	+12,2 %	FMI
Solde budgétaire global, dons compris (en % du PIB)	-6,5 %	-4,9 %	-5,3 %	-4,7 %	FMI
Dette publique (en % du PIB)	63,8 %	63,6 %	56,9 %	55,1 %	FMI
Dette extérieure publique (en % du PIB)	25,8 %	28,0 %	25,1 %	24 %	FMI

Togo / Lutte contre la corruption et infractions assimilées

La HAPLUCIA sensibilise des élus et cadres municipaux

La Haute autorité de prévention et de lutte contre la corruption, et les infractions assimilées (HAPLUCIA) a organisé le jeudi 25 mai 2023, la cérémonie de lancement officiel de la campagne nationale de sensibilisation des élus et cadres municipaux, sur la prévention et la lutte contre la corruption et des infractions assimilées.

● Hélène MARTELOT

Cette campagne de sensibilisation qui va se dérouler sur toute l'étendue du territoire national, est financée par l'Allemagne à travers le projet bonne gouvernance financière (GFG) de la GIZ. Elle va permettre aux participants de prendre conscience des conséquences désastreuses de la corruption sur les recettes et dépenses des collectivités territoriales et de s'impliquer davantage dans la lutte anti-corruption. L'objectif est qu'à la fin de cette campagne nationale de renforcement des capacités, les élus et cadres municipaux seront édifiés sur la corruption : son ampleur et ses multiples facettes, la répression des actes de corruption, le rôle et les responsabilités des élus et cadres municipaux dans la prévention et la lutte contre la corruption. Pour Matthias Veltin, ambassadeur de la république fédérale d'Allemagne au Togo, la corruption est un phénomène qui handicape les efforts visant une gestion efficace des finances publiques et qui impacte fortement le développement économique et social des pays. « L'Allemagne particulièrement, mais aussi l'ensemble des partenaires au développement du Togo, félicitent le gouvernement pour les efforts entrepris et l'encourage à poursuivre la prise de mesures pouvant consolider le respect de tous les engagements internationaux et régionaux auxquels le pays a souscrit dans ce domaine de la lutte contre la corruption », a-t-il indiqué. Cet appui spécifique à travers le projet « Bonne Gouvernance Financière » mis en œuvre par la GIZ, consiste à soutenir le pilotage des réformes, la mobilisation des recettes propres



de l'Etat et le renforcement des organes de contrôle des finances publiques et de la lutte contre la corruption. « Dans ce sens, l'Allemagne réitère ses encouragements aux autorités togolaises pour les efforts entrepris sur les divers chantiers de la mise en œuvre des réformes et projets prioritaires de la feuille de route gouvernementale (2020-2025) », a précisé M. Veltin. Il souligne que le secteur public reste le plus touché par le phénomène de la corruption et que les actes de corruption sont rarement dénoncés ou traités et incriminés. Il s'avère dès lors nécessaire de poursuivre la vulgarisation des textes relatifs à la lutte contre la corruption ainsi que le renforcement des actions de la HAPLUCIA à travers l'approbation de la stratégie nationale de lutte contre la corruption, selon lui.

Faire bouger les lignes

La formation et la sensibilisation des acteurs de la vie publique, impliqués dans la gestion des collectivités territoriales constituent un vecteur efficace pour faire bouger les lignes en matière de la lutte contre la corruption. « Nous souhaitons vivement que le programme de cette campagne nationale qui va démarrer dans les jours à venir au profit des élus locaux et agents administratifs puisse consolider les bases d'une gestion saine, transpa-

rente et durable des collectivités territoriales », a-t-il ajouté. A en croire le président de la HAPLUCIA, Kimelabalou Aba, la corruption est un fléau mondial qui frappe tous les pays du monde et particulièrement les pays en développement. « En l'absence de mesures efficaces, elle peut compromettre dangereusement les efforts d'un pays pour l'instauration d'une bonne gouvernance et réduire considérablement, les ressources disponibles pour la lutte contre la pauvreté. Ce qui peut mettre en péril la stabilité sociale et politique d'un pays », a-t-il confié. « Pour l'atteinte de l'objectif commun, celui de faire de notre pays un modèle en matière de lutte contre la corruption et les infractions assimilées en vue d'un développement économique inclusif et durable, la lutte contre la corruption nécessite la contribution de tous les acteurs au rang desquels figurent les élus locaux », a affirmé M. Aba. Parce que selon lui, ces derniers ont un rôle très important à jouer en matière de prévention et de lutte contre la corruption au moyen d'une gestion saine et transparente des affaires publiques locales. C'est dans ce sens que s'inscrit la campagne initiée par la HAPLUCIA dont l'objectif principal est de promouvoir la transparence et la bonne gouvernance au sein des collectivités territoriales.

Programme Compact

Le Premier ministre échange avec la Vice-présidente de la MCC

La Vice-présidente adjointe principale et cheffe de la région Afrique à la Millennium Challenge Corporation (MCC) du gouvernement américain, Kyeh Kim a été reçue ce mardi 23 mai 2023 à la Primature par la cheffe du gouvernement, Victoire Tomégah-Dogbé. Au menu des discussions, l'identification des secteurs prioritaires du gouvernement pour le développement du programme Compact.

● Nicole ESSO

« Nous sommes en train d'explorer les deux secteurs de l'énergie et du digital qui vont transformer le pays et contribuer à la croissance économique partagée pour la population togolaise. Nous sommes en train de développer le Compact, on a lancé deux missions de Washington DC cette semaine pour travailler avec leurs homologues togolais pour décider des projets prioritaires pour ce Compact. », a indiqué Mme Kyeh Kim, Vice-présidente adjointe principale et cheffe de la région Afrique à la MCC. Elle a félicité le gouvernement pour l'obtention du Compact,



fruit des réformes opérées dans plusieurs domaines. « Nous sommes très optimistes avec l'engagement togolais et le partenariat entre la MCC et le Togo. », a-t-elle poursuivi. La phase de développement du programme Compact de la Millennium challenge corporation (MCC) suit son cours. Elle consiste à sélectionner les projets prioritaires du programme qui seront ensuite approuvés par le conseil d'administration de la MCC.

Financement climatique

A Lomé, les pays africains lancent une nouvelle dynamique

La capitale togolaise accueille depuis le 23 mai un forum panafricain sur la mobilisation et la structuration du financement climatique. La réunion de trois jours rassemble des représentants des Autorités nationales désignées (AND) venus de 23 pays participants à la Readiness Panafricaine portée par l'Initiative d'Adaptation pour l'Afrique (AAI).

Les travaux visent à faciliter un meilleur accès au financement climatique des pays africains. L'occasion permettra à la trentaine de délégués de mettre en place un cadre d'échange entre les points focaux des AND du fonds vert pour le climat. Ces assises vont aussi mieux situer ces points focaux sur leur mission de facilitation de l'accès au financement dans leurs différents pays et les opportunités d'investissement. « Nous devons, dans nos pays respectifs, favoriser les politiques sectorielles et des mécanismes de gouvernance qui encouragent et soutiennent l'attraction des capitaux nationaux et internationaux », a déclaré le ministre de l'environnement et des ressources forestières, Foli-



Bazi Katari. A la fin de cette réunion qui s'inscrit dans la mise en œuvre du projet « Soutien au leadership africain en matière d'adaptation au changement climatique », les participants seront fixés sur l'état de la mobilisation des capitaux pour le financement climatique, les obstacles liés à l'accès au financement et les approches de solutions pour les surmonter.

(Togo Officiel)

Le Togo en chiffres

Principaux pays partenaires du Togo

Principaux clients (% des exportations)	2020	Principaux fournisseurs (% des importations)	2020
Burkina Faso	13,8	Chine	20,3
Mali	13,0	France	8,6
Bénin	10,0	Inde	7,5
Niger	8,5	Ghana	5,6
Ghana	8,1	Japon	4,3
Inde	7,5	Nigéria	3,6
Côte d'Ivoire	6,4	Allemagne	3,5

Indicateurs	2016	2017	2018	2019	2020
Commerce extérieur (en % du PIB)	66,9	58,1	56,7	54,4	52,9
Balance commerciale (hors services) (millions USD)	-965	-644	-782	-757	n/a
Balance commerciale (services inclus) (millions USD)	-822	-502	-626	596	n/a
Importations de biens et services (croissance annuelle en %)	1,0	-11,4	5,3	1,4	0,8
Exportations de biens et services (croissance annuelle en %)	6,7	-0,7	2,0	2,1	-4,7
Importations de biens et services (en % du PIB)	40,0	32,9	32,7	31,3	31,1
Exportations de biens et services (en % du PIB)	26,9	25,3	23,9	23,1	21,8

Profil commercial

Valeurs du commerce extérieur	2016	2017	2018	2019	2020
Importations de biens (millions USD)	2.382	1.874	2.116	2.091	2.166
Exportations de biens (millions USD)	1.290	1.016	1.080	1.055	1.008
Importations de services (millions USD)	397	427	464	447	407
Exportations de services (millions USD)	530	531	589	576	451

Source : Organisation mondiale du commerce (OMC) ; dernières données disponibles

Appel à manifestation d'intérêt pour l'appui à la mise en œuvre de réformes pour améliorer l'environnement institutionnel des villes et collectivités territoriales en Afrique



où figurent des propositions de réformes dont la mise en œuvre devrait avoir pour résultat l'amélioration de son classement par rapport à l'environnement institutionnel mis en place en faveur des villes et collectivités territoriales.

2. Présentation de l'appel à manifestation d'intérêt
Le présent appel à manifestation d'intérêt est lancé à l'endroit des associations nationales et des gouvernements nationaux des pays d'Afrique classés dans les couleurs Orange et Rouge qui souhaitent bénéficier d'un appui de CGLU Afrique pour mettre en œuvre les réformes nécessaires à l'amélioration de l'environnement institutionnel des villes et collectivités territoriales.

L'accompagnement de CGLU Afrique va se traduire dans les actions suivantes :

- Mobilisation d'experts nationaux pour conduire les études nécessaires à la préparation d'un dialogue structuré entre acteurs de la décentralisation aux niveaux national et local
- Organisation et modération d'ateliers et séminaires dans le cadre du dialogue structuré en vue de définir une feuille de route partagée par l'ensemble des acteurs sur la mise en œuvre des réformes proposées
- Assistance technique pour la conduite du processus de mise en œuvre concrète des actions retenues par la feuille de route des réformes
- Capitalisation et diffusion des résultats des actions retenues dans la feuille de route des réformes.

Le candidat, gouvernement ou association nationale, doit de son côté assumer les responsabilités suivantes :

- Désignation du point focal qui sera le référent et la personne de contact avec CGLU Afrique (nom et détails à joindre au dossier de candidature)
- Mise à disposition de locaux de travail équipés et de moyens de transport sur place pour les ateliers et séminaires et prise en charge les éventuels frais d'hébergement et de séjour des participants aux ateliers et séminaires
- Elaboration et mise en œuvre de la stratégie et des actions de communication
- Réalisation des actions retenues dans la feuille de route des réformes en mobilisant l'ensemble des acteurs concernés et les éventuels financements.

3. Réponse à l'appel à manifestation d'intérêt

Le présent appel à manifestation d'intérêt est lancé pour sélectionner 10 pays africains (2 pays par région africaine) dont le gouvernement ou l'association nationale souhaite bénéficier d'une assistance technique de CGLU Afrique pour mettre en œuvre les réformes de l'environnement institutionnel des collectivités territoriales au cours des années 2023 et 2024.

L'appel est officiellement ouvert le 08 mars 2023 et sera clos le 08 juillet 2023.

La sélection des pays se fera sur la base du critère premier candidat/ premier servi.

Pour faire acte de candidature, le gouvernement ou l'association nationale doit présenter les documents suivants :

- Lettre d'engagement signée par le Ministre en charge des collectivités locales et/ou de la décentralisation du pays candidat dans le cas où c'est l'Association qui présente la candidature ;
- Lettre d'engagement signée par le Président de l'Association nationale des Collectivités locales du pays candidat ;
- Désignation d'un point focal chargé d'être le point de référence pour l'intervention

Ces documents doivent être envoyés au Secrétariat Général de CGLU Afrique, par :

1. Contexte et justification de l'Appel à Manifestation d'Intérêt

Depuis 2012, CGLU Afrique publie tous les trois ans, en collaboration avec Cities Alliance, un rapport triennal intitulé "Évaluer l'environnement institutionnel des villes et collectivités territoriales en Afrique". Ce rapport est diffusé à l'occasion des Sommets Africités (2012, 2015, 2018, 2021).

Ce rapport classe les pays africains suivant 12 indicateurs pour apprécier la favorabilité de l'environnement institutionnel créé par l'État aux initiatives et actions des villes et collectivités territoriales.

Pour évaluer cet environnement, les 12 indicateurs sont les suivants :

1. Les dispositions du cadre constitutionnel
2. Les dispositions du cadre législatif
3. Les dispositions concernant la gouvernance territoriale
4. Les dispositions concernant les transferts financiers de l'État aux collectivités territoriales
5. Les dispositions concernant les ressources propres des collectivités territoriales
6. Les dispositions concernant le renforcement des capacités des collectivités territoriales
7. Les dispositions concernant la transparence dans le fonctionnement et la gestion des collectivités territoriales
8. Les dispositions concernant la participation citoyenne
9. Les dispositions concernant la performance des collectivités territoriales
10. L'existence ou non d'une stratégie nationale en matière de gestion de l'urbanisation
11. La prise en compte des femmes dans la gouvernance locale
12. L'implication ou non des collectivités territoriales dans la lutte contre le changement climatique.

Chaque indicateur fait l'objet d'une notation de 1 à 4. Une note synthétique sur 48 est ensuite établie, qui permet de classer les pays africains en 4 classes de couleur :

1. Vert (note supérieure ou égale à 36) : pays qui présentent l'environnement le plus favorable à l'action des villes et collectivités territoriales suivant les standards retenus.
Afrique du Sud; Ouganda; Maroc; Tanzanie

2. Jaune (note inférieure à 36 et supérieure ou égale à 30) : pays dont l'environnement est plutôt favorable à l'action des villes et collectivités territoriales, mais dont certains éléments doivent être améliorés.
Kenya ; Zimbabwe; Rwanda; Sénégal; Maurice; Ghana; Burundi; Zambie

3. Orange (note inférieure à 30 et supérieure ou égale à 24) : pays dont les avancées vers un environnement favorable aux villes et collectivités territoriales nécessitent d'importants efforts de réformes.

Cameroun ; Bénin; Sierra Leone; Burkina Faso; Madagascar; Tunisie; Malawi; Namibie; Eswatini; Mali; Niger; Cap-Vert; Nigéria; Togo; Djibouti; Gabon; Mauritanie; Botswana; Côte d'Ivoire; Éthiopie; Tchad; Mozambique.

4. Rouge (note inférieure à 24): pays dont l'environnement est globalement défavorable à l'action des villes et collectivités territoriales.

Seychelles ; Angola; Lesotho; Gambie; Comores; Algérie; Guinée-Conakry; Sao Tome et Principe; Érythrée; République Démocratique du Congo; Libéria; Sud Soudan; Guinée Équatoriale; Égypte; Centrafrique; Soudan; Guinée-Bissau; Somalie.

Chaque pays fait l'objet d'une fiche où est justifiée sa note synthétique et

E-mail, à : secretariat@uclga.org ;

copies à : fyatta@uclga.org; szeroil@uclga.org ; ehajar@uclga.org

Adresse postale, à : Secrétariat Général de CGLU Afrique,

22 Rue Essaadyine, Hassan, 10020, Rabat, Maroc

Investissement

Africa50 et la BOAD vont cofinancer des infrastructures vertes

Le Directeur Général d'Africa50, Alain Ebobissé, et le Président de la Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD), Serge Ekué, ont le jeudi 25 mai 2023, un partenariat visant à mobiliser les capitaux des investisseurs institutionnels pour les infrastructures africaines, et à identifier des projets à cofinancer.

● Wilson LAWSON

Dans le cadre de ce partenariat, les deux entités ont renouvelé leur engagement à collaborer pour le financement et le développement de projets bancables, y compris des infrastructures résilientes au changement climatique, afin de soutenir la croissance durable et la transition énergétique des pays africains. L'annonce a été faite en marge des Assemblées Annuelles du Groupe de la Banque Africaine de Développement, en Égypte, ayant pour thème « Mobiliser les financements du secteur privé pour le climat et la croissance verte en Afrique ». Cette collaboration a pour but de contribuer à combler l'important déficit de financement des infrastructures en Afrique, en apportant des investissements rapides et efficaces, pour répondre aux besoins grandissants du continent, en matière de développement. A l'occasion de cette annonce, Alain Ebobissé, Directeur Général d'Africa50, a précisé : « Nous sommes heureux d'unir nos forces à celles de la BOAD pour réaliser des projets transformateurs en Afrique. Ce type de collaboration, menée par les Africains, est essentiel pour accélérer la croissance inclusive du continent, favoriser l'intégration régionale et développer des infrastructures résilientes au changement



climatique. Nous sommes ravis d'apporter notre vaste expertise en termes de développement et de financement de projets, pour catalyser davantage de capitaux, auprès du secteur privé et des investisseurs institutionnels en Afrique et dans le monde. Ensemble, nous allons permettre d'accroître et d'accélérer la réalisation de projets qui créeront de nouvelles opportunités, pour les populations africaines. » Africa50 et la BOAD vont identifier un pipeline de projets que les deux entités pourraient financer, et envisagent de collaborer dans la mise en œuvre de l'Alliance pour les infrastructures vertes en Afrique (AGIA), qui a été lancée lors de la COP27 par la Commission de l'Union africaine, la Banque Africaine de Développement (BAD) et Africa50. Serge Ekué, Président de la Banque Ouest-Africaine de Développement, BOAD, a souligné : « L'accès aux ressources énergétiques constitue l'un des défis majeurs de la zone UEMOA, dans sa marche vers un développement inclusif et durable. Ce sont, en effet, près de

50%, la moitié des populations de notre zone, qui ne bénéficie pas d'un accès à l'électricité. Le partenariat stratégique BOAD-Africa50 offre une solution, ouvrant la voie au financement de projets innovants, transformant l'Afrique, et favorisant l'émergence d'une économie verte sur notre continent. »

À propos d'Africa50

Africa50 est une plateforme d'investissement créée par les chefs d'États africains et la Banque africaine de développement (BAD), dont le mandat est de développer et d'investir dans des projets d'infrastructures à fort impact en termes de développement, à travers la mobilisation de fonds publics et privés, tout en proposant un rendement attractif aux investisseurs. À ce jour, Africa50 compte 34 actionnaires, dont 31 pays africains, la Banque africaine de développement, la Banque des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et Bank Al-Maghrib.

Avec Agence Ecofin

Ghana

Africa Data Centres construit un nouveau centre de données

La concurrence se renforce de plus en plus sur le marché africain des centres de données. L'objectif visé est de permettre de répondre plus efficacement à la forte demande sur le marché africain des centres de données, en pleine croissance.

Africa Data Centres (ADC), la filiale de Cassava Technologies Group spécialisée dans la construction et l'exploitation de centres de données continue d'étoffer son réseau en Afrique. La société a annoncé, le jeudi 18 mai, qu'elle construisait un nouveau centre de données de 10 MW au Ghana. Il s'agira selon l'entreprise de la plus grande installation d'Afrique de l'Ouest en dehors du Nigeria. La nouvelle installation sera construite dans le cadre du projet de réaménagement de la foire commerciale du Ghana à La, à Accra, une zone centrale du Grand Accra. La première phase devrait être achevée dans les 12 mois. « L'établissement du nouveau centre de données au cœur d'Accra, est une étape importante pour combler le déficit d'infrastructures et développer davantage notre économie numérique. Cet investissement et la volonté du gouvernement de numériser tous les secteurs de l'économie nous permettront d'ac-



croître notre capacité d'accès aux services numériques et d'attirer encore plus d'investissements étrangers directs dans notre économie », a déclaré Nana Addo Dankwa Akufo-Addo, le président du Ghana. La construction d'un centre de données à Accra rentre dans le cadre de la stratégie d'expansion africaine d'Africa Data Centres. La société avait annoncé en septembre 2021 un investissement de 500 millions USD dans la construction de 10 centres de données dans une dizaine de pays africains sur une période de deux ans. Cette expansion, financée en partie par la Société de

financement du développement international des États-Unis (DFC), vise à accélérer l'infrastructure et les services numériques dirigés par le secteur privé en Afrique. Ces différents investissements traduisent la concurrence accrue qui prévaut actuellement sur le marché africain des centres de données, en pleine croissance, boostée par la demande grandissante de la connectivité. Selon Arizton Advisory and Intelligence, les investissements dans le marché africain des centres de données devraient atteindre 5,4 milliards USD d'ici 2027.

Avec wearetech.africa

Ghana

Le PNUD et le Japon transfèrent un laboratoire de référence d'urgence à Accra

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le gouvernement japonais ont remis vendredi 19 mai 2023, un laboratoire au Ghana à l'aéroport international de Kotoka, à Accra.

● Wilson LAWSON

Lors d'une courte cérémonie, le Dr Patrick Kuma Aboagye, directeur général du Ghana Health Service (GHS), au nom des autorités de KIA, a symboliquement reçu la facilité, qui doit soutenir la gestion efficace des urgences de santé publique. Le laboratoire est l'un des quatre – dont trois doivent être mis en service aux points d'entrée dans le pays, à savoir Paga, Aflao et Elubo. Il fait partie d'un projet de 2 millions de dollars, comprenant la construction d'installations de planification et de services de santé communautaire (CHPS) dans certaines zones mal desservies pour renforcer les systèmes de santé communautaires et soutenir la continuité de la fourniture de services essentiels aux citoyens. L'établissement dispose d'une réaction en chaîne par polymérase (PCR), de salles d'écluse et de phlébotomie, d'un laboratoire principal pour divers tests et gestion de cas ainsi que d'un bureau de directeur de laboratoire, d'une kitchenette, de vestiaires et de toilettes pour soutenir les opérations quoti-

diennes. S'exprimant lors de la cérémonie de remise, le Dr Aboagye a déclaré que l'installation était opportune pour aider à contrôler les urgences de santé publique aux points d'entrée du Ghana, car elle soutiendrait l'infrastructure existante et renforcerait la capacité des gens à gérer les cas. « Au cours des dernières années, nous avons dû répondre au COVID, à Marburg, à la fièvre laser et à la variole du singe, et le Ghana a renforcé la capacité de les tester. Cette installation nous aidera donc dans nos efforts pour tester les personnes qui doivent être testées pour toute autre condition qui pourrait survenir », a-t-il déclaré. "Lorsque le COVID a commencé, nous ne pouvions compter que sur Noguchi et KCCR et ce n'est pas un statoscope que nous voulons conserver. Ils font donc partie d'une série de mécanismes de renforcement du système de santé à l'avenir », a noté le directeur général. Sukhrob Khoshmukhamedov, Représentant adjoint du PNUD, a indiqué que les points d'entrée jouaient un rôle vital non seulement dans les transports, les voyages, le commerce et le dévelop-

pement économique, mais tout aussi importants dans la réponse aux urgences sanitaires et le rétablissement, comme en témoigne la pandémie de COVID-19. Il a expliqué que pendant les urgences sanitaires, les points d'entrée servaient de centres essentiels de surveillance des maladies, de communication des risques, de prévention et de contrôle des infections, de coordination transfrontalière et de partage d'informations. En tant que tel, la fourniture d'infrastructures, ainsi que le renforcement des capacités des praticiens de la santé et des prestataires de soins seraient nécessaires pour faire face de manière adéquate aux urgences de santé publique. Il a noté qu'il serait impossible de tenir la promesse d'atteindre les objectifs de développement durable (ODD) d'ici 2023 sans un investissement proportionné dans la préparation à la pandémie. "Le PNUD, en tant que principale agence de développement des Nations Unies, croit fermement qu'être mieux préparé à une future pandémie est un élément crucial de la sécurité humaine", d'où le soutien au projet, a déclaré M. Khoshmukhamedov.

Streaming et VOD

Succès de la série animée sur Jay Jay Okocha

Depuis plusieurs années, de nombreuses plateformes de streaming sont convaincues que le contenu local est la clé pour s'attirer les audiences africaines. Le succès de la série animée sur Jay Jay Okocha, sur Showmax au Nigeria et au Ghana, conforte ce point de vue.

La série animée « Jay Jay : The Chosen One » est le contenu jeunesse le plus suivi sur Showmax au Ghana et au Nigeria. L'information a été rendue publique par MultiChoice, maison-mère de Showmax, il y a quelques heures. Selon le groupe audiovisuel, la série sur Jay Jay Okocha, qui a également eu de bonnes audiences au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda, devance des titres d'animation internationaux tels que Sonic The Hedgehog 2, Kung Fu Panda et Moi Moche et Méchant. « Il s'agit de notre première



série d'animation originale et nous sommes heureux de l'accueil qu'elle a reçu de la part de nos téléspectateurs. Nous restons inébranlables dans notre engagement à fournir des divertissements de qualité, produits localement, et nous exhortons nos abonnés à nous rejoindre dans ce voyage de découverte », ex-

plique Busola Tejumola, directeur exécutif du contenu et d'Afrique de l'Ouest chez MultiChoice. Le succès de la série sur l'enfance de Jay Jay Okocha vient conforter les partisans du contenu local. Pour de nombreuses plateformes de streaming, c'est le moyen idéal pour gagner des parts de marchés en Afrique. MultiChoice fait partie des principaux partisans de cette stratégie qu'elle considère comme son arme ultime contre des concurrents comme Netflix.

Avec Agence Ecofin

mercredi 24 mai 2023

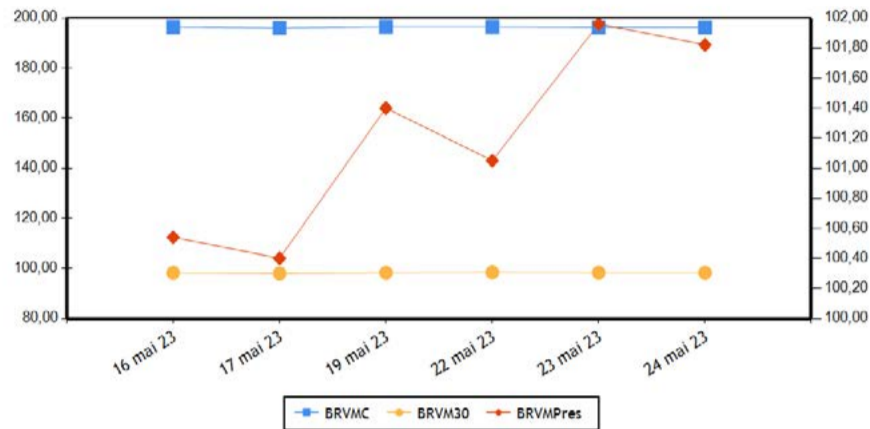
N° 98

BRVM COMPOSITE	196,26
Variation Jour	0,00 %
Variation annuelle	-3,42 %

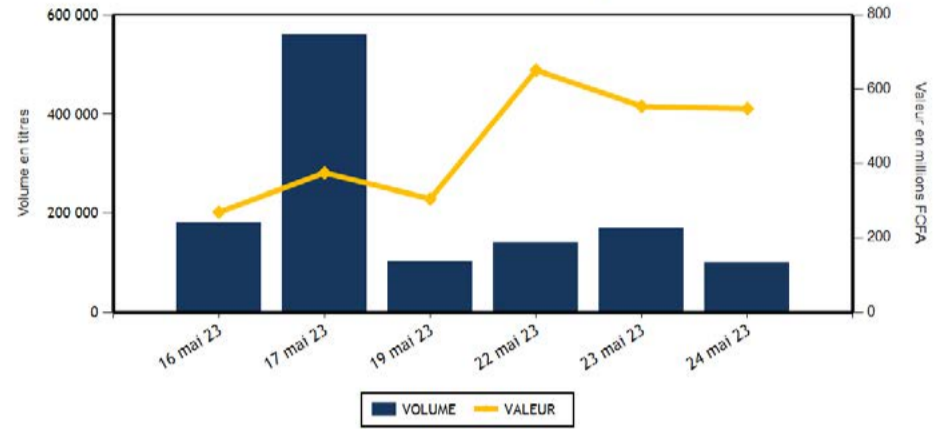
BRVM 30	98,22
Variation Jour	-0,04 %
Variation annuelle	-1,78 %

BRVM PRESTIGE	101,82
Variation Jour	-0,14 %
Variation annuelle	1,82 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	7 301 219 955 371	0,00 %
Volume échangé (Actions & Droits)	91 495	-45,64 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	458 529 964	-16,95 %
Nombre de titres transigés	40	-4,76 %
Nombre de titres en hausse	10	-9,09 %
Nombre de titres en baisse	10	-37,50 %
Nombre de titres inchangés	20	33,33 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SOGB CI (SOGC)	5 000	6,38 %	-11,82 %
SUCRIVOIRE (SCRC)	600	6,19 %	-35,14 %
BANK OF AFRICA ML (BOAM)	1 425	4,01 %	1,79 %
VIVO ENERGY CI (SHEC)	685	3,79 %	-8,67 %
BOLLORE (SDSC)	1 395	3,33 %	0,00 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	101,82	-0,14 %	1,82 %	31 677	78 778 204	6,04
BRVM-PRINCIPAL	36	93,67	-0,02 %	-6,33 %	59 818	379 751 760	12,02

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	98,96	0,00 %	-5,05 %	1 431	4 264 855	30,58
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	466,20	-0,06 %	-4,70 %	30 179	279 447 450	8,91
BRVM - FINANCES	15	76,06	-0,14 %	0,73 %	44 716	125 523 559	6,01
BRVM - TRANSPORT	2	341,70	3,25 %	0,00 %	2 868	3 888 295	5,45
BRVM - AGRICULTURE	5	247,41	0,60 %	-12,75 %	6 244	35 118 995	5,12
BRVM - DISTRIBUTION	7	336,06	0,15 %	-6,27 %	6 019	10 245 555	11,86
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 338,76	0,00 %	14,21 %	38	41 255	-

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	9,30
Taux de rendement moyen du marché	8,18
Taux de rentabilité moyen du marché	9,17
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	122
Volume moyen annuel par séance	576 606,00
Valeur moyenne annuelle par séance	945 786 828,94

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	2,50
Ratio moyen de satisfaction	27,42
Ratio moyen de tendance	1 097,03
Ratio moyen de couverture	9,12
Taux de rotation moyen du marché	0,01
Prime de risque du marché	4,85
Nombre de SGI participantes	28

Définitions

Volume moyen annuel par séance
Valeur moyenne annuelle par séance
Ratio moyen de liquidité
Ratio moyen de satisfaction
Ratio moyen de tendance
Ratio moyen de couverture

= Volume annuel échangé / nombre de séances
= Valeur annuelle échangée / nombre de séances
= Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
= Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
= Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
= Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation
PER moyen du marché
Taux de rendement moyen
Taux de rentabilité moyen
Prime de risque du marché

= moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capital flottante)
= moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
= moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
= moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
= (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'État

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES

Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma
Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01
Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85
Fax : +225 20 32 66 84
E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org

PAYS DE L'UEMOA



Banques

Bruxelles autorise le rachat de Credit Suisse par UBS

La Commission européenne estime que l'absorption du numéro deux bancaire suisse par le numéro un ne posait aucun problème de concurrence en Europe.

La Commission européenne a approuvé, jeudi, le rachat de la banque en difficulté Credit Suisse par UBS, estimant que la transaction ne posait aucun problème de concurrence en Europe. Bruxelles a estimé que la reprise «ne réduirait pas significativement la concurrence» sur les marchés de la banque d'investissement et des services financiers. «L'entité combinée continuera à faire face à une pression concurrentielle significative de la part de nombreux concurrents», a-t-elle expliqué. Le 19 mars, UBS avait accepté, sous la pression des autorités helvétiques, d'acheter sa compatriote pour trois milliards de francs et avec de solides garanties financières du Conseil fédéral et de la Banque nationale suisse (BNS). Sans ce sauvetage, Credit Suisse risquait de se retrouver en cessation de paiements. L'établissement bancaire, affaibli par une série de scandales, était dans la tourmente depuis deux ans, mais les choses se sont accélérées quand les investis-



seurs – ébranlés par la faillite de la Silicon Valley Bank aux États-Unis – ont vendu massivement les titres de la deuxième banque suisse. L'opération a été notifiée le 26 avril à la Commission européenne, gardienne de la concurrence dans l'UE. UBS a par ailleurs annoncé, fin avril, qu'elle espérait boucler l'acquisition d'ici fin juin.

Gestion de fortune
en point fort

Les deux établissements ont des profils très proches. Ce sont des groupes mondiaux, avec 72'597 employés chez UBS et 50'480 chez Credit Suisse. UBS est le numéro

un mondial de la gestion de fortune. L'an passé, la branche internationale de cette activité contribuait à elle seule à près de 15% de ses plus de 31 milliards de dollars de chiffre d'affaires. Mais la gestion de fortune est également un des points forts de Credit Suisse, au coude à coude avec l'Américain Morgan Stanley pour la deuxième place du podium. La banque d'affaires représente quant à elle 25,2% du chiffre d'affaires d'UBS, contre près de 20,6% chez Credit Suisse, avec de nombreuses activités similaires comme le conseil en fusion et acquisition.

(AFP)

Jeux vidéo

L'UE donne son feu vert à la fusion Microsoft-Activision

La Commission européenne a approuvé lundi le rachat de l'éditeur américain de jeux vidéo par Microsoft pour 69 milliards de dollars, trois semaines après un veto britannique.

L'Europe a donné lundi son feu vert à l'opération de rachat de l'éditeur américain Activision Blizzard par Microsoft, menacée par un veto britannique qui met en péril l'opération. Cette mégafusion à 69 milliards de dollars est conditionnée au respect par Microsoft de mesures proposées par le géant américain pour garantir la concurrence sur le marché des jeux dématérialisés accessibles en streaming. Ces engagements «remédient pleinement aux problèmes de concurrence soulevés par la Commission», a déclaré l'exécutif européen dans un communiqué.

Troisième acteur du
secteur

Dans un secteur du jeu vidéo en pleine consolidation, Microsoft, qui commercialise la console Xbox, avait annoncé en janvier 2022 le rachat d'Activision Blizzard, éditeur de succès comme «Call of Duty», «World of Warcraft» et «Candy Crush», pour 69 milliards de dollars,



un montant record dans ce secteur. La fusion, si elle est menée à son terme, donnerait naissance au troisième acteur de la filière en termes de chiffre d'affaires, derrière le chinois Tencent et le japonais Sony, fabricant de la PlayStation. La Commission européenne, gardienne de la concurrence dans l'UE, avait ouvert en novembre une enquête approfondie sur cette opération. Mais la procédure aura permis de lever ses craintes.

Rachat incertain

L'avenir du rachat reste pourtant incertain. Car, pour la première fois depuis le Brexit dans un dossier d'une

telle ampleur, Bruxelles et Londres ont adopté des positions divergentes. L'autorité britannique de la concurrence (CMA) a annoncé le 26 avril sa décision de bloquer la mégafusion, jugeant les risques trop élevés pour la concurrence. Microsoft avait aussitôt annoncé qu'il ferait appel. «Cette décision semble refléter une mauvaise compréhension de ce marché et du fonctionnement réel de la technologie cloud», avait estimé le groupe. Le feu vert de Bruxelles devrait lui fournir des arguments solides pour contester la décision de la CMA devant le Tribunal d'appel de la concurrence (CAT) au Royaume-Uni.

(AFP)

Pollution en Colombie

Trois banques françaises liées au Suisse Glencore vivement critiquées

En Colombie, le groupe zougais est accusé de graves dommages à la santé et à l'environnement dans des mines. Une ONG demande à BPCE, BNP Paribas et Crédit Agricole de ne plus le soutenir.

Trois banques françaises, BNP Paribas, Crédit Agricole et BPCE, ont été mises en demeure par l'association Tierra Digna pour leur investissement financier dans l'entreprise suisse Glencore et sa filiale Prodeco, que l'ONG accuse «de graves dommages à l'environnement, notamment en termes de santé publique» en Colombie. L'association colombienne accuse le groupe zougais d'activités illégales ou irrégulières dans les mines de La Jagua et de Calenturitas, avec de «la poussière de charbon qui, pendant des années, n'a pas respecté les normes fixées par l'Organisation mondiale de la santé» et une contamination «des sources d'eau, tant superficielles que souterraines, par des matériaux tels que le plomb et d'autres substances toxiques». «Prodeco n'a connaissance d'aucune preuve allant dans le sens des plaintes sur la prétendue pollution des rivières», a réagi un porte-parole de Glencore. Selon Tierra Digna, «pour exercer son activité», la société zougaise «bénéficie de nombreux financements et d'investissements de la part d'institutions financières internationales», des rapports d'ONG ayant «mis en évidence l'implication des trois banques françaises dans ces flux financiers climaticides».

Prévenir les atteintes
aux droits humains
et à l'environnement

Depuis 2017, la loi française sur «le devoir de vigilance» impose aux grandes entreprises de prendre des mesures effectives, pour prévenir les atteintes aux droits humains et à l'environnement sur l'ensemble de leur chaîne d'activité. Selon Lucie Pinson, directrice de l'ONG Reclaim Finance, cette nouvelle «affaire devrait servir d'avertissement aux autres banques qui financent la destruction de l'environnement dans le monde». «Le Crédit Agricole et BNP Paribas se sont engagés à ne plus financer le charbon, mais continuent de soutenir Glencore, malgré la dévastation causée par ses mines», a-t-elle souligné, appelant les investisseurs à «profiter des assemblées générales pour demander des comptes aux entreprises polluantes».

(AFP)

Manifestation à
Zoug

Selon Reclaim France, «BPCE est le premier investisseur européen de Glencore et le neuvième au niveau mondial, à hauteur d'un milliard de dollars», tandis que «l'exposition d'Amundi (groupe Crédit Agricole) au sein de Glencore s'élève à plus de 92 millions de dollars, dont 89 millions d'actions et quatre millions d'obligations» et que «BNP Paribas Asset Management détient sept millions d'euros d'actions de Glencore». «Les banques prêtent aussi de l'argent: en 2022, le Crédit Agricole a fait un prêt estimé à 46,4 millions de dollars à Glencore International, une filiale de Glencore», ajoute l'ONG, qui précise que «la BNP a fait un prêt d'un montant identique».

Nouvelle-Zélande

Moins de cinq moutons par habitant, pas vue depuis 1850

Selon les dernières statistiques, le pays océanien compte 25,3 millions de moutons pour 5,2 millions d'habitants. Il y a quarante ans, la proportion était de 40 ovins par résident.

Il y a toujours beaucoup plus de moutons que d'habitants en Nouvelle-Zélande, mais la proportion est au plus bas depuis les années 1850: moins de cinq moutons par habitant, selon des chiffres publiés, lundi, par l'organisme public chargé des statistiques. En juin 2022, le pays comptait 25,3 millions de ces ovins, soit une baisse de 400'000 têtes (-2%) par rapport au dernier recensement, selon un bilan de la production agricole locale, publié tous les cinq ans par Stats N Z. «La proportion de moutons par habitant est tombée à moins de cinq pour un en 2022, pour la première fois depuis 1850, quand les moutons ont été comptés pour la première fois»,



indique l'organisme. «En 1982, il y avait 22 moutons par habitant en Nouvelle-Zélande. L'Australie possède aujourd'hui trois fois plus de moutons que la Nouvelle-Zélande, même si la proportion est seulement d'environ trois moutons par habitant.» La Nouvelle-Zélande, où vivent 5,2 millions de personnes, est l'un des premiers exportateurs de laine au monde.

L'an dernier, le pays a vendu pour plus de 450 millions de ses dollars (255 millions de francs) de laine à l'étranger. Mais la hausse des coûts de production et la baisse des cours de la laine ont affecté la taille des troupeaux, qui diminue progressivement depuis les années 1980, où le nombre d'ovins atteignait 72 millions.

(AFP)



INVESTIR EN ZONE UEMOA

EMETTEUR	GUINÉE-BUISSAU	BURKINA	NIGER
Date	23/05/2023	24/05/2023	25/05/2023
Instrument	BAT 91J - BAT 364J - OAT 3A	BAT 364J - OAT 3A - OAT 7A	BAT 182J - BAT 364J - OAT 3A
Montant (en Mds de FCFA)	12,5	30	30
Taux d'intérêt	Multiplés - Multiplés - 6,25%	Multiplés - 6,00% - 6,40%	Multiplés - Multiplés - 6,00%

Pour toute information complémentaire, rendez-vous sur : www.umoatitres.org

HOROSCOPE finance

Bélier Jupiter privilégiera la pierre aux dépens des valeurs mobilières. Si donc vous avez un placement à faire, tournez-vous de préférence vers l'immobilier. Cela vous portera chance en cette journée plutôt troublée. Si possible, ne manquez pas de demander conseil à des experts. Si vous êtes à la recherche d'un logement, c'est aussi aujourd'hui que vous aurez les meilleures chances possibles de le trouver.

Taureau Ceux d'entre vous qui ont eu du mal à gérer leur budget ces derniers temps devraient mieux s'en sortir grâce à Vénus. Attention, cependant, à Pluton mal aspecté, qui pourra vous mettre dans l'obligation de faire des dépenses imprévues pour votre domicile ou vos proches.

Gémeaux Attention aux initiatives imprudentes sur le plan matériel ! Vous manquerez de patience et de discernement dans ce domaine. Pour gérer le budget familial, tenez compte de l'avis de votre conjoint.

Cancer La planète Mercure vous donnera la possibilité de profiter de bonnes occasions dans le domaine financier. Cependant, ne soyez pas trop crédule, étudiez sérieusement les propositions qui vous seront soumises. Si vous voulez jouer à un jeu de hasard, n'oubliez pas de consulter votre nombre de chance.

Lion Le secteur argent sera mis en vedette. Les planètes qui l'occupent formeront quelques combinaisons négatives, ce qui doit vous inciter à la prudence, surtout si vous jouez en Bourse. Ce ne sera pas le moment de vous lancer dans des placements hasardeux. En revanche, vous pouvez compter sur une aide financière familiale ou sur une prime quelconque pour améliorer votre train de vie. Si vous envisagez de changer d'appartement ou de voiture, ce devrait être bientôt possible.

Vierge Placée sous les auspices bénéfiques de Mercure, cette journée sera celle de la réussite financière. Ce sera le moment de prendre des risques, de spéculer. La chance vous soutiendra de manière insolente, vous permettant d'augmenter sensiblement vos gains avec un minimum d'efforts. Il faudra cependant éviter de se laisser griser par le succès, de tomber dans le piège d'une vie facile, avec la possibilité de se retrouver finalement sous le pont du clochard !

Balance Quelques petits problèmes d'ordre financier vous perturberont et vous obligeront à remettre à plus tard vos folles envies de dépense. Soyez plus raisonnable pour éviter les fins de mois difficiles et démoralisantes.

Scorpion Il est possible qu'une occasion de placement à long terme se présente à vous aujourd'hui. Réfléchissez bien avant de vous lancer. Mais n'hésitez pas si tous les facteurs vous paraissent favorables. En tout cas, vos chances seront nettement meilleures aujourd'hui que jusqu'ici.

Sagittaire Vous serez plus que jamais attiré par les belles choses. Vous pourrez faire d'intéressantes acquisitions à la faveur du superbe aspect de la Lune. Mais veillez à ne pas vous endetter.

Capricorne Du fait des aspects harmoniques de Pluton, il n'est pas exclu que certains natifs trouvent aujourd'hui l'immeuble ou le logement de leur rêve. Mais il leur faudra faire un calcul serré sur le plan financier et de faire preuve de beaucoup d'esprit critique dans leur choix : même si l'ensemble leur paraît idéal, autant jouer à l'avocat du diable !

Verseau Vous verrez loin en matière financière ! Eh oui, vous élaborerez une stratégie à long terme afin de consolider progressivement votre situation matérielle, grâce à d'habiles placements. Voilà qui devrait donner d'excellents résultats. De plus, vous serez en mesure d'effectuer des transactions profitables.

Poissons Vous investirez peut-être dans une affaire qui ne sera pas immédiatement rentable. Quoi qu'il en soit, ne vous laissez pas rouler dans la farine par des gens plus téméraires ou plus machiavéliques que vous. Votre point fort, ce sera de tout prévoir. Vous serez très en verve, et toutes les professions où l'on doit argumenter et persuader seront favorisées.

L'économiste du Togo
Premier Quotidien Économique du Togo - REC N°0602/11/12/19/HAAC
Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières
Edité par l'Agence de communication « CHEZ VOUS TOGO »
N° RCCM : TG-LFW-01-2022-B12-01207
Adresse : 199 Angle rue Ayissou, Totsi, Lomé
Email : contact@leconomistedutogo.tg
Site web : www.leconomistedutogo.tg
REC N°0650 / 07 / 09 / 2022 / HAAC

Directeur Général

Léonard DOSSOU
(+228 96 26 05 15)

Administrateur Délégué

Anicet Carlos OKE
(+228 91 46 14 79)

Directeur de Publication

TIGOSSOU Midas K.A
(+228 90 16 47 09)

Rédacteur en Chef

Joël YANCLO
(+228 97 78 79 07)

Rédacteurs

Hélène MARTELOT

Nicole ESSO

Junior AREDOLA

Vivien ATAKPABEM

Wilson LAWSON

Directeur Commercial

Eli DEKOU
(+228 92 10 93 53)

Correcteur

Michel Yao AYEVA

Graphiste

Gérard DAMAWOU

ORAGROUP

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de F CFA 69 733 831 000

Siège social : 392, Rue des Plantains, Lomé RCCM : TOGO-LOME 2000 B 1130

AVIS DE REUNION VALANT CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société Oragroup (ci-après « Oragroup » ou la « Société ») sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire annuelle le mercredi 31 mai 2023 à 9 heures 30 GMT, à l'Hôtel 2 Février situé à Place de l'indépendance, BP 131 Lomé.

Les actionnaires seront appelés à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du rapport de gestion du Conseil sur l'activité au titre de l'exercice clos le 31/12/22
2. Approbation des états financiers de synthèse de la Société au titre de l'exercice clos le 31/12/22
3. Approbation du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées visées aux articles 438 de l'AUDSCGIE
4. Approbation du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les rémunérations visées à l'article 432 de l'AUDSCGIE
5. Approbation du rapport d'évaluation du Conseil, ses comités et chacun de ses membres
6. Affectation des résultats de l'exercice clos le 31/12/22
7. Quitus aux administrateurs et aux commissaires aux comptes
8. Approbation du rapport du Président du Conseil d'administration visé aux articles 831-2 et 831-3 de l'AUDSCGIE
9. Approbation d'une enveloppe complémentaire des indemnités de fonctions au titre de l'exercice 2022 et fixation des indemnités de fonctions des administrateurs au titre de l'exercice 2023
10. Pouvoirs en vue des formalités

Le texte des projets de résolutions suivant sera présenté à l'Assemblée :

PREMIERE RESOLUTION :

Approbation du rapport de gestion du Conseil sur l'activité au titre de l'exercice clos le 31/12/22

DEUXIEME RESOLUTION :

Approbation des états financiers de synthèse de la Société au titre de l'exercice clos le 31/12/22

TROISIEME RESOLUTION :

Approbation du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées visées à l'article 438 de l'AUDSCGIE

QUATRIEME RESOLUTION :

Approbation du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les rémunérations visées à l'article 432 de l'AUDSCGIE

CINQUIEME RESOLUTION :

Approbation du rapport d'évaluation du Conseil, ses comités et chacun de ses membres

SIXIEME RESOLUTION :

Affectation des résultats de l'exercice clos le 31/12/22

Cette décision d'affectation modifie la situation des capitaux propres de Oragroup comme suit :

POSTE DU BILAN	AVANT REPARTITION	APRES REPARTITION
Capital	69 733 831 000	69 733 831 000
Réserves obligatoires	3 143 440 914	3 225 464 926
Réserves facultatives	4 827 112 939	4 827 112 939
Report à nouveau	7 716 583 403	8 454 799 511
Prime d'émission	19 038 063 038	19 038 063 038
CAPITAUX PROPRES	104 459 031 294	105 279 271 414
Résultat de l'exercice	820 240 120	0
Dividendes à distribuer	0	0
TOTAUX	105 279 271 414	105 279 271 414

SEPTIEME RESOLUTION :

Quitus aux administrateurs et aux commissaires aux comptes

HUITIEME RESOLUTION :

Approbation du rapport du Président du Conseil d'Administration visé aux articles 831-2 et 831-3

NEUVIEME RESOLUTION :

Approbation d'une enveloppe complémentaire des indemnités de fonction au titre de l'exercice 2022 et fixation des indemnités de fonction des administrateurs au titre de l'exercice 2023

DIXIEME RESOLUTION :

Pouvoirs à conférer en vue des formalités

A. Formalités préalables à effectuer pour participer à l'Assemblée Générale.

Les actionnaires de la Société peuvent prendre part à l'Assemblée Générale Ordinaire du vendredi 31 mai 2023 quel que soit le nombre d'actions dont ils sont propriétaires et leurs modalités de détention (au nominatif ou au porteur).

Il est justifié du droit de participer à l'Assemblée Générale Ordinaire par l'enregistrement comptable des actions au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte en application de l'article 831-1 de l'AUDSCGIE, au troisième jour ouvré précédant l'assemblée, soit le vendredi 26 mai 2023 à zéro heure GMT, soit dans les registres de titres nominatifs tenus par la Société soit dans les registres de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

L'inscription ou l'enregistrement comptable des actions dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité doivent être constatés par une attestation de participation délivrée par ce dernier et annexée au formulaire de vote par correspondance ou de procuration.

B. Modes de participation à l'Assemblée Générale Ordinaire.

Pour participer à l'Assemblée Générale Ordinaire, les actionnaires peuvent choisir d'y assister personnellement.

Les actionnaires ne pouvant pas assister personnellement à cette Assemblée Générale pourront :

- Voter par correspondance ;
- Se faire représenter en donnant pouvoir au Président de l'Assemblée ;
- Se faire représenter en donnant pouvoir à toute personne de leur choix (conjoint, autre actionnaire ou toute autre personne) ;

C. Lieux et conditions dans lesquelles peut être obtenu le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration

Le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration est adressé à l'actionnaire avec l'avis de convocation auquel il est joint. Il est également disponible sur le site Internet de la Société dans l'espace « Investisseurs », rubrique « Assemblée Générale Ordinaire du 31 mai 2023 » et auprès de l'intermédiaire financier teneur du compte titre de l'actionnaire au porteur.

En cas de vote par correspondance, le formulaire unique de vote, complété et signé, devra être retourné par voie postale ou par voie électronique à **ORAGROUP SECURITIES** dont le siège est à Abidjan – Cocody, Mermoz, Rue Jeanne Gervais, Lot 7B et 8 – 08 BPM 701 Abidjan 08 – République de Côte d'Ivoire Tél : +225 27 20 25 55 55 Poste 4949.

Email : AG-Oragroup2023@orabank.net au plus tard deux jours avant la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire, soit le lundi 29 mai 2023, zéro heure, heure de Lomé, afin d'être comptabilisé.

En cas de vote par procuration, l'actionnaire devra adresser par voie postale ou par voie électronique à **ORAGROUP SECURITIES** dont le siège est à Abidjan – Cocody, Mermoz, Rue Jeanne Gervais, Lot 7B et 8 – 08 BPM 701 Abidjan 08 – République de Côte d'Ivoire, Tél : +225 27 20 25 55 55 Poste 4949.

Email : AG-Oragroup2023@orabank.net, le formulaire unique, complété et signé, indiquant ses nom, prénom et adresse ainsi que ceux de son mandataire (ou bien l'indication que la procuration est donnée au Président de l'Assemblée Générale) au plus tard deux jours avant

la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire, soit le lundi 29 mai 2023, zéro heure, heure de Lomé, afin d'être comptabilisé.

La révocation du mandat s'effectue dans les mêmes conditions de forme que celles utilisées pour sa constitution.

Dans le cas des actionnaires au porteur, le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration ne pourra prendre effet que s'il est accompagné de l'attestation de participation mentionnée ci-dessus au 4ème paragraphe du point A.

La notification du formulaire de vote par correspondance, de la désignation ou de la révocation d'un mandataire effectuée par voie électronique doit être faite à l'adresse électronique suivante : AG-Oragroup2023@orabank.net en précisant leurs nom, prénom usuel, adresse ainsi que les nom et prénom usuel du mandataire désigné ou révoqué.

Seules les notifications du formulaire de vote par correspondance, de désignation ou de révocation de mandats pourront être adressées à l'adresse électronique susvisée, toute autre demande ou notification portant sur un autre objet ne pourra être prise en compte et / ou traitée.

Il n'est pas prévu de vote par des moyens électroniques de télécommunication pour cette assemblée et, de ce fait, aucun site ne sera aménagé à cette fin.

D. Droit de communication des actionnaires.

L'ensemble des informations et documents qui doivent être communiqués à cette Assemblée Générale Ordinaire sont mis à la disposition des actionnaires, dans les conditions légales et réglementaires en vigueur, au siège social de la Société, 392 rue des Plantains Lomé Togo, ou transmis sur simple demande adressée à **ORAGROUP SECURITIES** dont le siège est à Abidjan – Cocody, Mermoz, Rue Jeanne Gervais, Lot 7B et 8 – 08 BPM 701 Abidjan 08 – République de Côte d'Ivoire Tél : +225 27 20 25 55 55 Poste 4949. Email : AG-Oragroup2023@orabank.net

Le rapport du Conseil d'administration présentant l'exposé des motifs sur les projets de résolutions soumis à l'Assemblée Générale Ordinaire a été mis à disposition des actionnaires sur le site internet de la Société dans l'espace « Investisseurs », rubrique « Assemblée Générale Ordinaire du 31 mai 2023 ».

Par ailleurs, les documents mentionnés à l'article 526 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE ont été diffusés sur le site internet de la Société dans l'espace « Investisseurs », rubrique « Assemblée Générale Ordinaire du 31 mai 2023 » dans les délais prévus par la réglementation applicable.

E. Inscription de projet de résolution.

Les actionnaires conservent leur droit de demander l'inscription de projets de résolution à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale conformément aux dispositions des articles 520 et 521 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et GIE. Ces projets de résolution seront adressés au siège social, par lettre au porteur contre récépissé, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par voie électronique à l'adresse AG-Oragroup2023@orabank.net dix (10) jours au moins avant la tenue de l'Assemblée Générale pour pouvoir être soumis au vote de l'assemblée.

Cet avis vaut avis de convocation sous réserve qu'aucune modification ne soit apportée à l'ordre du jour à la suite des demandes d'inscription de projets de résolutions présentées par les actionnaires.

Lomé, le 10 mai 2023
Le Conseil d'Administration



Oragroup

Frontières Ghana - Togo

Réunion à Lomé de coordination internationale des fréquences

L'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) du Togo et la National Communications Authority (NCA) du Ghana ont débuté, mercredi 24 mai à Lomé, une réunion de coordination internationale des fréquences à leurs frontières.

Trois jours durant, les travaux permettront aux deux pays de mieux régler l'itinérance des communications. La rencontre permettra de résoudre les difficultés que rencontrent les populations par rapport au roaming accidentel. Pour le représentant du directeur général de l'ARCEP, Kossivi Dokoue, ce service provoque des surcoûts de

communication et une mauvaise qualité d'expérience pour les populations concernées. L'initiative permettra d'éviter les interférences des réseaux des opérateurs de téléphonie mobiles des deux pays. Pour ce faire, les régulateurs et opérateurs de téléphonie du Togo et du Ghana feront d'abord le point sur la disponibilité du réseau dans les zones frontalières avant de revisiter l'accord

de coordination relatif au partage des fréquences radioélectriques, signé le 1er juin 2019. Cette réunion est aussi une occasion pour l'Arcep et la NCA d'actualiser l'accord bilatéral en matière de gestion des fréquences aux frontières togolaises et ghanéennes pour offrir une meilleure qualité de communication aux consommateurs des localités frontalières.



Genre et climat

WEP-TOGO lance la 1ère édition du Forum des femmes et des jeunes

Annoncée en avril dernier, la première édition du Forum des femmes et des jeunes sur le genre et le climat prend corps. Initiative de l'ONG Women Environmental Programme Togo (WEP-TOGO), soutenue financièrement par l'Organisation Internationale de la Francophonie, la rencontre, prévue à Sokodé et à Kara, entend contribuer à rehausser le niveau de connaissance et d'engagement des femmes et des jeunes sur les actions climatiques en lien avec les Contributions Nationales Déterminées (CDN) révisées du Togo. L'étape de Sokodé, organisée les 23 et 24 mai, s'est achevée ce mercredi avec succès.

À en croire ses initiateurs, l'organisation de ces foras s'explique par la nécessité de mettre à contribution les femmes et les jeunes pour la mise en œuvre, par le Togo, de ses CDN révisées en 2021 et dont l'objectif est de réduire de 20,51% à l'horizon 2030 les émissions de gaz à effet de serre (GES). Toutefois, pour jouer pleinement leur partition dans l'atteinte de cet objectif, ces acteurs ont besoin de s'approprier le contenu de ces CDN révisées à travers des renforcements de capacités. C'est dans cette optique que l'ONG WEP-TOGO, en collaboration avec des OSC sœurs (AGED TOGO, OJEDD Togo, OPAS, CONAFE et Culture-Développement) organise ces deux grands foras avec l'appui technique du ministère en charge de l'environnement du Togo. D'après Essivi Acakpo-Addra Tsonya, Directrice exécutive de WEP-TOGO, ces foras sont l'occasion d'entretenir les femmes et les jeunes sur les enjeux de la thématique genre et climat et d'améliorer leur compréhension sur les contenus des CDN révisées. « A travers les différentes communications et panels de discussion sur le plan d'action genre sur



le climat, le rôle des femmes et des jeunes dans la restauration des paysages forestiers, les contenus des CDN, ces fora vont outiller considérablement les participants afin qu'ils puissent mieux orienter leur engagement et action au sein de leur communauté de base », indique Mme Acakpo-Addra Tsonya. Pour cette première édition, Sokodé et Kara sont les deux villes retenues pour accueillir l'événement. L'étape de Sokodé, tenue les 23 et 24 mai, a réuni environ 120 femmes et a été essentiellement consacré aux formations et échanges, avec un focus sur les thématiques liées au genre et au climat. Les communications et discussions ont notamment porté sur les accords et engagements internationaux et nationaux sur le climat comme l'accord de Paris ; les CDN révisées du Togo ; ou encore le rôle des femmes dans la restauration des paysages

forestiers. Cette dernière communication a été présentée par le Directeur Préfectoral de l'Environnement de Tchadoudjo, le Capitaine des Eaux et Forêts Essobaolou Bigalabou.

« Vu les problèmes environnementaux et face aux effets des changements climatiques, nous avons passé en revue les actions que les femmes peuvent mener pour restaurer les écosystèmes forestiers dégradés. Nous avons cité entre autres l'économie du combustible bois énergie avec l'utilisation des foyers améliorés et le reboisement régulier des essences bois énergie et forestiers suivi de l'entretien des plants. Lutter contre les effets des changements climatiques va plus dans l'intérêt des femmes parce qu'elles sont beaucoup plus vulnérables face à ce phénomène et sont les actrices principales dans la recherche de l'eau, dans la recherche de bois énergie ou du charbon de bois », a-t-il souligné. Ces communications ont été suivies de débats et partages d'expérience sur des actions de préservation du climat afin de booster la curiosité et l'implication des femmes et des jeunes sur les actions climatiques.



Avec Société Civile Médias

Le Togo en chiffres

Produits échangés		preparés et préparations pour l'entretien ou les soins de la peau (autres que les médicaments) ...		primaires	
1,0 Mds USD de produits exportés en 2020	2,2 Mds USD de produits importés en 2020	Motocycles – y compris les cyclomoteurs et cycles équipés de moteurs auxiliaires avec ou sans side cars, side cars.	6,8	Motocycles – y compris les cyclomoteurs et cycles équipés de moteurs auxiliaires avec ou sans side cars, side cars.	3,4
Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques, bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques	9,0	Huile de palme et ses fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées	6,5	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux ...	3,2
Phosphates de calcium et phosphates aluminocalciques, naturels et craies phosphatées	8,8	Coton, non cardé ni peigné	6,5	Huile de palme et ses fractions, même raffinées, ...	3,1
Ciments hydrauliques, y.c. les ciments non pulvérisés dits clinkers, même colorés	8,4	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...	5,4	Riz	2,7
Produits de beauté ou de maquillage préparés et préparations pour l'entretien ou les soins de la peau (autres que les médicaments) ...	8,3	Perruques, barbes, sourcils, cils, mèches...	3,3	Véhicules automobiles pour le transport de marchandises...	2,5
		Fèves de soja, même concassées	2,7	Tissus de coton, contenant >= 85% en poids de coton...	1,9

Source : Comtrade, 2022. En raison de l'arrondi, la somme des pourcentages peut être inférieure ou supérieure à 100

**TOUTE
L'ACTUALITÉ
ÉCONOMIQUE
D'ICI ET
D'AILLEURS**

Le Journal des décideurs
L'économiste
du Togo
Premier Quotidien Economique du Togo- REC N°0650/07/09/22/HAAC



Couverture médiatique



Insertion publicitaire



Publi-reportage ...

+228 92 10 93 53 / 90 16 47 09

contact@leconomistedutogo

www.leconomistedutogo.tg

Totsi Gblinkome, rue Tidjani

l'économiste du Togo

@economisteTogo

...L'économiste du Togo...le journal des décideurs...